

Saint-Agapet, 19 février 2007

La Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire

26 FEV 2007

Commission sur l'avenir  
de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois  
1150, Grande Allée Ouest  
1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1S 1E5

Monsieur le président Jean Pronovost,  
Monsieur le commissaire Mario Dumais,  
Madame la commissaire Pascale Tremblay,

Je suis co-propriétaire d'une de ces fermes sur  
lesquelles la pétrolière Ultramar désire construire un  
oléoduc entre Lévis et Montréal.

Depuis 36 ans que nous gérons cette ferme, mon mari  
et moi, nous avons assisté à l'évolution de l'agriculture.  
Nous avons connu la perte de quota de 20% à la fin  
des années 70, les différents dossiers sur l'environnement,  
les incertitudes de toutes sortes, y compris celle de la  
gestion de l'offre. Il n'est pas rare de lire dans  
les revues agricoles cette phrase si angoissante:  
"La gestion de l'offre est menacée"

L'incertitude, l'endettement, la dangerosité au travail sont autant de facteurs qui apportent de la détresse psychologique chez les producteurs et productrices.

Et pourtant la vie sur une ferme ne devrait pas être empreinte d'inquiétude à un si haut niveau. Les producteurs se sont donné un syndicat qui devrait les protéger et les soutenir envers et contre tous.

L'UPA est une association devenue tellement complexe que ses dirigeants ne croient plus à l'obligation de demander certaines autorisations avant de signer des ententes au nom des producteurs. Il en va ainsi de l'entente - cadre entre l'UPA et Ultramar. Tout un processus de rencontres a été établi entre Ultramar, l'UPA et les municipalités avant que la pétrolière avise les producteurs touchés par son projet.

Il me semble que le rôle de l'UPA aurait été de rencontrer les producteurs au tout début, leur faire connaître leurs droits, accepter le fait que les producteurs ne veulent pas hypothéquer leur terre d'une servitude à perpétuité pour le passage d'un pipeline.

Les terres agricoles devraient être intouchables. Le Comité de la protection du territoire agricole du Québec devrait avoir la même ferme volonté de protéger les terres agricoles qu'au moment de sa fondation.

Il est bien que l'on puisse parler des problèmes et des aspirations en milieu agricole. Mais après autant d'efforts de la part des gens concernés, il serait non seulement souhaitable mais impératif que soient adoptées des mesures protectrices pour les terres agricoles et leurs propriétaires.

Les terres agricoles sont des milieux tellement attrayants pour les pétrolières qui veulent construire des pipelines que le CPTAQ, l'UPA et les municipalités devront revoir les contraintes à long terme imposées aux agriculteurs pour des servitudes à perpétuité. Sinon ces contraintes deviendront peut-être un cauchemar dans l'avenir.

Je souhaite un réel succès à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois.

Huguette Laplante Beaudoin

Ferme Noël Beaudoin inc  
217, Rang 2, St-Agapit  
G0S 1Z0